

Le Marpiniot

n°364 / Octobre 2023

JOURNÉE DU PATRIMOINE
DU 17 SEPTEMBRE 2023
(VOIR PAGE 7)



MARPENT



*L'initiative
en actions*



COLIS DES ANCIENS

Toute personne, âgée de 65 ans et plus, non inscrite sur les listes électorales, est invitée à se faire connaître en mairie AVANT le 30 novembre afin de recevoir le colis de fin d'année.
(se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

SOMMAIRE

Edito du Maire	Page 2
Retour en images	Page 3
Actualités	Page 6
Les aînés	Page 8
La jeunesse	Page 8
La médiathèque	Page 10
La vie associative	Page 10
Hommage et état civil	Page 11
Tribunes	Page 11
L'agenda	Page 12

Édito

Chères Marpentoises,
Chers Marpentois,



L'été qui s'achève marque une période charnière dans la vie commerciale de la commune.

La réouverture de la brasserie du Centre-bourg, désormais appelée « l'Héritage », apporte un nouveau souffle commercial. Souhaitons pleine réussite au restaurateur qui n'a pas ménagé ses efforts pour remodeler complètement l'intérieur afin d'apporter à ses clients plus de confort.

La fermeture du café « chez Alain » pour départ en retraite de ce dernier a motivé plusieurs repreneurs potentiels que nous avons rencontrés, tout en échangeant avec l'association "1000 cafés" de manière à identifier les aides possibles pour le repreneur. Nous espérons une réouverture rapide du Café dès que le propriétaire actuel aura revendu les murs et le fonds de commerce.

Afin d'aider nos commerçants, nous avons d'ailleurs voté récemment en conseil municipal l'occupation du domaine public pour les terrasses au tarif symbolique annuel de 1 euro/m².

Un troisième dossier fut celui de la friterie du Parc, que la commune, à l'unanimité du conseil, a décidé d'acquérir. Une des salariées, par ailleurs Marpentoise, a racheté le fonds de commerce et sera un partenaire de notre projet de Plage Verte. Enfin, la Foncière 29, propriétaire du magasin PROXI, a décidé de vendre son bâtiment commercial à la fin de l'année. Soucieux encore d'accompagner les commerçants locaux, j'ai échangé avec la Foncière 29 et demandé une estimation domaniale, consulté les services économiques de la Région et solliciterai rapidement le conseil municipal sur cette question majeure pour la commune.

Votre Maire

Jean-Marie Allain

Directeur de publication :
Jean-Marie ALLAIN

Responsable de la rédaction :
Ludovic DAMIENS

Responsables du comité de relecture :
Bruno LEGROS
Laure DESPRIET

Photo de couverture :
Ludovic DAMIENS

Impression et tirage :
Imprimerie Roué Jeumont,
1400 exemplaires

Distribution : Les élus

Prochaine parution : Janvier 2024

MAIRIE DE MARPENT

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le mercredi de 8h30 à 12h00
Le samedi de 11h00 à 12h00

Tél : 03 27 39 63 41

mairiedemarpent@gmail.com

www.marpent.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

- Cadre de vie -

Ludovic DAMIENS, adjoint au
cadre de vie et communication
assure sa permanence le samedi
de 10h à 12h SUR RENDEZ-VOUS,
en mairie ou dans votre quartier.

- Logement -

Mme Angélique CROIX, déléguée au
logement, assure sa permanence
SUR RENDEZ-VOUS



Retour en images

1. Kermesse du Bel Air organisée par les Copains d'Antan la grande écurie» à l'EHPAD SAMARA et à la colocation Âges et Vie de la petite enfance pour les personnes en situation de handicap
2. Concert «Les Ambassadeurs -
3. Mise en accessibilité de la maison
4. Ecopâturage sur trois parcelles
5. Nouveau local pour les Cyclos-Randonneurs
6. Mise en peinture du dortoir de l'Ecole Maternelle

2. Concert «Les Ambassadeurs -
3. Mise en accessibilité de la maison
4. Ecopâturage sur trois parcelles
5. Nouveau local pour les Cyclos-Randonneurs
6. Mise en peinture du dortoir de l'Ecole Maternelle



1



2



3



4



5



6

MEDIATHEQUE

L'oiseau lyre

Horaires d'ouverture
bibliothèque et espace multimédia

Période scolaire :
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h
Vendredi : 14h à 16h00
Samedi : 10h-12h

Période de vacances scolaires :
Mercredi : 14h-17h
Samedi : 10h-12h

BORNE DE TÉLÉCONSULTATION MEDICALE

Possible avec ou sans
l'accompagnement d'un
personnel infirmier.
Tél. : 09 72 09 36 36

Créneaux horaires recommandés :
9h00 à 11h00 et de 13h00 à 16h00

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture

Mardi	9h00 - 12h00
Mercredi	9h00 - 12h00
Jeudi	9h00 - 12h00
Vendredi	9h00 - 12h00
Samedi	9h00 - 12h00

Relève du courrier à 15h30.

Ces horaires sont susceptibles
d'évolution chaque semaine.

7. Six jeunes Marpentois à la mer avec le Lions Club de la chasse au trésor
 11. Assemblée générale des Archers de la Sambre

9. Assemblée générale du Football Club

8. Animation à la Médiathèque «L'Oiseau Lyre» sur le thème
 10. Kermesse à la colocation Âges et Vie
 12. Assemblée générale de Rock in Progress



7



8



9



10



11



12

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0800 306 573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y préciser votre demande

Pôle accueil de la C.A.M.V.S.
18 rue du 145ème Régiment d'Infanterie
59600 Maubeuge

Accueil : 03 27 53 01 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

DÉCHETTERIE

1256 Rue du Maréchal Leclerc,
59460 Jeumont

Horaires d'été (2/05 au 31/10)
 du lundi au samedi de 9h00 à 18h45,
 le dimanche de 9h00 à 11h45

Horaires d'hiver (2/11 au 30/04)
 du lundi au samedi de 8h00 à 17h45,
 le dimanche de 9h00 à 11h45

DECHETS

Déchets ménagers et recyclables
chaque mardi

Veillez à rentrer vos contenants après la collecte

Déchets verts

Contactez AGIIE Par téléphone : 06 77 39 53 41 (Numéro accessible du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou 06 73 55 11 81 (Numéro accessible le lundi de 9h à 12h)
 Par email : dechetsverts@gessa.fr

13. Soirée «Années 80» organisée par les Copains d'Antan

15. Une nouvelle coach pour Marpent Sports Loisirs
Marpent (AEM)

Visite des élus Marpentois à Louvroil au centre de tri de la société Flamme Environnement
enfants de l'école de musique dans les locaux rénovés par les employés communaux

14. Entretien et mise en peinture de la «grimpe»

16. Organisation de la Mini-ferme par l'Amicale des Ecoles de

17. Brocante d'Automne dans la salle polyvalente et sur le parking face à la boulangerie

18.

19. Rentrée des



13



14



15



16



17



18



19



PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous au site Internet www.servigardes.fr ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre résidence. Pour Marpent, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél : 03.27.39.95.50)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Madame ROBERT reçoit sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tél : 03 27 39 63 41

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous le mercredi matin en mairie

Pour prendre rendez-vous,
Contactez le 03 59 73 14 00
ou
directement à l'UTPAS
résidence Jean Mossay
boulevard Pasteur
BP 90243 - Cedex
59607 Maubeuge



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

REJOIGNEZ LE CONSEIL CITOYEN !

Je souhaite siéger dans le CONSEIL CITOYEN.

NOM : PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

ADRESSE MAIL :

TELEPHONE :

Coupon à déposer en Mairie

Le Conseil citoyen est une assemblée paritaire de 16 membres choisis pour un an parmi les habitants volontaires de la commune. Il se réunit une fois par trimestre pour donner un avis sur les projets municipaux et faire entendre les préoccupations des quartiers. Si le nombre de volontaires est supérieur à 16, il est procédé à un tirage au sort.

Les volontaires non choisis restent candidats pour le renouvellement des sièges.

CONGRÈS DES MAIRES RURAUX DU NORD

Ce jeudi 5 octobre, trois élus Marpentois (Ludovic DAMIENS, Christian LAVIELLE et Frédéric MARÉCHAL) ont participé au congrès des Maires Ruraux du Nord qui se tenait à la Fabrique de Beauvois en Cambrésis.

L'ordre du jour était chargé : Inauguration du salon des partenaires, intervention de Dominique FAURE (Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité), Assemblée générale et participation à deux tables rondes sur la transition énergétique et le statut de l'élu.



CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES

La mission de DOPARCHIV est terminée. Le travail des six archivistes durant une semaine est remarquable. Cette mission est coûteuse pour la commune (6000 €) mais obligatoire (risque pénal pour le Maire en cas de perte de documents). Une formation est prévue avec les agents et les élus pour leur expliquer le mode de retrait en cas de consultation. Les nouvelles archives (tri annuel) feront l'objet d'un pré archivage par chaque agent et élu selon un protocole très précis. Pour des raisons de sécurité (risques de vols d'originaux, d'emprunts sans traçabilité, ou encore d'interchanger les boîtes), l'accès à la salle d'archives est exclusivement réservé aux agents des ateliers (pour les travaux éventuels de maintenance), aux élus et aux agents administratifs .

DÉPÔTS DE PLAINTE DÉMATÉRIALISÉS

Vous souhaitez réaliser un signalement ou déposer une plainte en ligne ? voici le lien pour accéder au site du Ministère de l'intérieur et des outre-mer : <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne>

PERMANENCE DU CLIC EN MAIRIE

CLIC, le guide des aides pour les aînés.
Permanence le jeudi de 14h00 à 16h30
sur rendez-vous

Téléphone : 03 27 56 16 44

A.S.V.P.

Notre Agent de Surveillance
de la Voie Publique (ASVP)
reçoit sur rendez-vous.

Pour fixer votre Rendez-vous,
vous pouvez contacter la mairie
aux heures d'ouverture.

Tél : 03 27 39 63 41

EXACODE

Passez l'examen du code de la
route à la mairie avec EXACODE.

Rendez-vous sur le site exacode.fr
et réservez votre séance !

LE MOULIN MIS EN VALEUR DURANT LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Le dimanche 17 septembre, l'association Marpent Evènements célébrait les Journées Européennes de Patrimoine autour du Moulin de la Parapette. Dès potron-minet, les premiers brocanteurs ont investi les abords de l'édifice. C'est dans le four mis en service une semaine auparavant que les membres de l'association des Amis du Moulin ont confectionné pains et flamiches alors que d'autres proposaient de succulentes crêpes.

Tout au long de la journée, l'association «Le moulin d'antan et ses Meuniers» accompagnait les visiteurs dans leur découverte du moulin et les accueillait à la buvette.

Dans l'après-midi, le groupe de danse country, ROUTE 66, a ravi le public de ses pas sur des musiques américaines alors que lui succédait le duo ZK 2 qui, installé à l'arrière d'un vieux camion, proposait aux spectateurs de choisir les titres qu'ils souhaitaient voir interpréter parmi une liste de plus de 200 titres allant des années 1920 à nos jours. La chanteuse, Alicia DOR, par ailleurs, Marpentoise, et le guitariste, Stéphane HOULLIEZ, ont alterné pendant près de 3 heures rythmes endiablés et moments d'émotion au cours d'une représentation organisée avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

LES ÉLUS AU CENTRE DU TRI



Quelques élus et administrés Marpentois se sont rendus au centre de tri RECYCLAGE DES VALLEES implanté sur les territoires d'Hautmont et de Louvroil. Au cours de leur visite, les hôtes de la société FLAMME Environnement ont pu mieux appréhender le cycle de l'ensemble des déchets que nous produisons au quotidien tout comme lorsque nous taillons nos haies, abattons un mur ou remplaçons notre canapé hors d'âge. L'occasion également pour les visiteurs de constater la qualité des installations du site et les actions mises en œuvre au jour le jour pour répondre aux impositions réglementaires, notamment dans le cadre du respect de l'environnement.

Un passage par la cellule de tri manuel des bacs de collecte des déchets recyclables (poubelle jaune) a permis de se rendre compte des difficiles conditions de travail des opérateurs de tri.

Une visite des plus enrichissantes à l'heure des évolutions des consignes de tri et des conditions de recyclage de nos déchets.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DANS LE NORD 7 ÉLUS MARPENTOIS ONT PARTICIPÉ AU SCRUTIN

A Marpent, ce sont 7 élus municipaux délégués aux élections sénatoriales, parmi les 5900 grands électeurs du Nord, qui ont été appelés à se prononcer ce dimanche 24 septembre pour désigner les 11 sénatrices et sénateurs de notre département. C'est en covoiturage, à bord de la camionnette municipale, que Monique NICOL, Alda DELPLANCHE, Laure DESPRIET, Stéphanie MOUCHART, Pascal DELPLANCHE, Jean-Marie ALLAIN et Bruno LEGROS se sont rendus à la Préfecture de la Métropole Lilloise pour accomplir leur devoir de citoyen élu.

Le déplacement de 6000 électeurs, des centaines de voitures et bus, une mobilisation dominicale d'au moins une demi-journée, une attente de près de 2h00 avant d'accéder aux bureaux de vote, une organisation en Préfecture intégrant 400 personnes dont les forces de l'ordre ... de l'avis unanime des électeurs, les modalités de ce type de scrutin sont à revoir (Vote électronique, territorialisation des bureaux de vote ...). Rappelons les noms des 11 sénatrices et sénateurs du Nord qui siégeront pour 6 ans au Palais du Luxembourg : Eric BOCQUET, Guislain CAMBIER, Marc-Philippe DAUBRESSE, Franck DHERSIN, Michèle GREAUME, Olivier HENNO, Joshua HOCHART, Patrick KANNER, Marie-Claude LERMYTTE, Audrey LINKENHELD et Dany WATTEBLED.

TROTINETTES ELECTRIQUES, LA REGLEMENTATION EVOLUE AU 1er SEPTEMBRE



Depuis le 1er Septembre, la réglementation sur l'usage des Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM), intégrant notamment les trottinettes électriques, a évolué. Notons, par exemple que la conduite de ces engins impose un âge minimal de 14 ans, que leur usage est interdit sur les trottoirs, que le transport d'un passager est interdit, que le port d'un appareil de diffusion de musique (casque audio ou oreillettes) est incompatible avec la conduite d'une trottinette électrique, qu'une assurance couvrant l'utilisation de ce type de véhicule est obligatoire. Les contrevenants aux règles de conduite des EDPM s'exposent à des amendes allant de 35 €uros (tractage d'une remorque, vitesse supérieure à 25 km/h) à 135 €uros (Passager, roulage sur trottoir ...), voire 1500 €uros (Débridage) et jusque 3750 €uros (Défaut d'assurance).

QUELQUES ELEVES RECUS AU CERTIFICAT D'ETUDES



Le 8 Juin 2023 la Commission "Personnes vulnérables" de la Municipalité, en partenariat avec le CLIC Val de Sambre - Relais Autonomie, avait invité les plus de 60 ans à évaluer leurs connaissances au travers de quelques exercices du Certificat d'Études. Après une dictée extraite du roman d'Albert CAMUS, "La Chute", qui avait été proposée aux élèves de CM2 en 1960, les élèves du jour se voyaient poser une quarantaine de questions d'histoire, de géographie, de grammaire, de sciences, de mathématiques, de jardinage, de vie pratique et de culture générale.

100 % des candidats ont été reçus, réussite totale à la grande fierté de la professeure.

ARRÊTE MUNICIPAL REGLEMENTANT LA PRESENCE DE POUBELLES SUR LA CHAUSSEE ET LES TROTTOIRS

Monsieur le Maire a pris un nouvel arrêté en date du 3 octobre 2023. Celui-ci précise :

Article 1 : le ramassage des déchets ménagers est réglementé comme suit : la collecte est prévue tous les mardis

Article 2 : les conteneurs doivent être présentés sur les trottoirs en limite de voie publique la veille du jour de collecte et doivent être rentrés après la collecte

Article 3 : les occupants des logements dont les poubelles ne sont pas rangées le mercredi à 12 heures dans leur cour ou contre le mur de leur habitation s'exposent à une contravention de 1^{ère} classe - amende forfaitaire de 11€

Article 4 : si le paiement n'est pas effectué dans les 45 jours (60 jours en cas de paiement par téléprocédure), le montant de l'amende est majoré à 33€. En cas de non-paiement de cette dernière, le Trésor Public peut engager une procédure de recouvrement forcé.



Les aînés

REPAS ANNUEL DES AINÉS

Le traditionnel repas annuel des aînés s'est déroulé à la salle polyvalente le dimanche 15 octobre et a accueilli 144 convives.

Un excellent repas, préparé par le Pavé de Sars de Sars-Poteries, a été servi par les élus : Alda DELPLANCHE,

Angélique CROIX, Stéphanie MOUCHART, Monique NICOL, Nacéra TAOURIRT, Laure DESPRIET, Jean-Marie ALLAIN, Ludovic DAMIENS, Pascal DELPLANCHE, Hervé NICOL, Philippe ARCICASA et Christian LAVIELLE.

L'animation fût assurée par un disc jockey pour le plus grand plaisir des danseuses et danseurs. Ce fût l'occasion pour Monsieur le Maire de remettre à Madame Emilienne LECUYER, notre doyenne, un bouquet de fleurs.



La jeunesse

DISTRIBUTION DU PASS-LOISIRS

La distribution des chéquiers "Pass Loisirs" offerts par la Municipalité pour la troisième année consécutive a débuté le 1er septembre 2023. Pour rappel, Le Pass Loisirs est un dispositif communal se présentant sous la forme d'un chéquier nominatif valable pour cette année jusqu'au 31/08/2024. Il permet aux jeunes âgés de 6 à 18 ans d'obtenir 42 euros de crédits utilisables pour des propositions de loisirs payants et identifiés dans le chéquier.

Les jeunes n'ayant pas reçu leur chéquier Pass-Loisirs peuvent se présenter en mairie aux heures d'ouverture munis d'une attestation de domicile et d'une pièce d'identité.



LE CCAS AIDE LES JEUNES MARPENTOIS A PASSER LE BAFA

Lors de la récente réunion de son Conseil d'Administration, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'aider les jeunes marpentois qui souhaitent passer le BAFA, le Brevet d'Aptitude. Chaque candidat pourra solliciter un prêt d'honneur du montant de l'inscription à la formation et donc à la 1ère partie dite, Formation Générale, en contrepartie d'un engagement à effectuer la 2ème partie de sa formation, dite Stage Pratique, au Centre de Loisirs de la commune et à rembourser le prêt à réception de son premier salaire audit Centre. Ce prêt sera renouvelable lors de l'inscription à la 3ème partie de la formation, dite Approfondissement ou Qualification, et remboursable dans les mêmes conditions.

A l'issue de ces 3 phases de formation validées par le jury, tout candidat se verra, par ailleurs, octroyer une aide 100 €uros sur présentation de son Brevet.

Cette décision du CCAS entend encourager les jeunes, parfois rebutés par le coût de l'accès à la formation.



RENTREE SCOLAIRE ET EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

94 élèves en Maternelle et 153 élèves du Primaire ont fait leur rentrée. Ce qui représente un effectif total stable de 247 élèves pour notre groupe scolaire. Comme chaque année, la Municipalité met gratuitement à disposition de tous les élèves du groupe scolaire Fostier toutes les fournitures qui leur seront nécessaires pour toute l'année scolaire (12 000 €uros). Un des chantiers important de l'été a concerné l'extension de l'école maternelle par la création d'une cinquième classe à l'étage des anciens logements de fonction des instituteurs.



ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)




Les dossiers d'inscription pour
P'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)
« les Marpinioux » (3 - 6 ans)
du Mercredi après-midi
de 13h30/17h30
et petites vacances
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
à la maison de la Petite Enfance
 (possibilité de prendre le repas fourni par les parents)
sont disponibles en mairie.
(Attention : les places sont limitées.)

Tarifs Marpentois		Tarifs Extérieurs	
PÉRIODIQUES MERCREDIS	47.60€ : familles non allocataires pour le 1er enfant, 40.80€ à partir du 2ème enfant.	102€ : familles non allocataires.	71.40€ : familles allocataires pour le 1er enfant, 41.20€ à partir du 2ème enfant.
40.80€ : familles dont le quotient familial est inférieur à 400€	34.00€ : pour les familles inscrites au CCAS.	41.20€ : familles dont le quotient familial est inférieur à 400€	11.20€ : familles dont le quotient familial est inférieur à 400€
PÉRIODES : Mercredi + Vacances scolaires	142.80€ : familles non allocataires, 142.45€ : familles allocataires pour le 1er enfant, 108.82€ à partir du 2ème enfant.	PÉRIODES : Mercredi + Vacances scolaires	244.20€ : familles non allocataires, 213.48€ : familles allocataires pour le 1er enfant, 158.73€ à partir du 2ème enfant.
108.82€ : familles dont le quotient familial est inférieur à 400€	93.61€ : pour les familles inscrites au CCAS.	158.73€ : familles dont le quotient familial est inférieur à 400€	




Les dossiers d'inscription pour
P'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)
(6 - 12 ans)
du Mercredi après-midi
de 13h30/17h30
et petites vacances
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
à la médiathèque l'Oiseau-Lyre
 (possibilité de prendre le repas fourni par les parents)
sont disponibles en mairie.
(Attention : les places sont limitées.)

Tarifs Marpentois		Tarifs Extérieurs	
PÉRIODIQUES MERCREDIS	47.60€ : familles non allocataires pour le 1er enfant, 40.80€ à partir du 2ème enfant.	102€ : familles non allocataires.	71.40€ : familles allocataires pour le 1er enfant, 41.20€ à partir du 2ème enfant.
40.80€ : familles dont le quotient familial est inférieur à 400€	34.00€ : pour les familles inscrites au CCAS.	41.20€ : familles dont le quotient familial est inférieur à 400€	11.20€ : familles dont le quotient familial est inférieur à 400€
PÉRIODES : Mercredi + Vacances scolaires	142.80€ : familles non allocataires, 142.45€ : familles allocataires pour le 1er enfant, 108.82€ à partir du 2ème enfant.	PÉRIODES : Mercredi + Vacances scolaires	244.20€ : familles non allocataires, 213.48€ : familles allocataires pour le 1er enfant, 158.73€ à partir du 2ème enfant.
108.82€ : familles dont le quotient familial est inférieur à 400€	93.61€ : pour les familles inscrites au CCAS.	158.73€ : familles dont le quotient familial est inférieur à 400€	



La Médiathèque

PROGRAMME DES ACTIVITES MÉDIATHÈQUE L'OISEAU LYRE

Thanksgiving !
Samedi 18 novembre
Fête américaine à découvrir
autour d'activités diverses.



Tout dans le ventre !
Samedi 14 octobre

Activités artistiques et culinaires.



Saint Nicolas
Samedi 9 décembre
Célébrer Saint Nicolas avec
du chocolat chaud et des
activités manuelles !

**ACCÈS GRATUIT POUR LES MARPENTOIS
5€ L'ANNÉE POUR LES EXTÉRIEURS**



VIE ASSOCIATIVE

LES ANIMAUX FANTASTIQUES MIS A L'HONNEUR DE L'EXPOSITION ANNUELLE DE L'AMLC

Le 23 Juin, Françoise NASTOGA et les membres de l'Association Marpentoise Loisirs et Culture frappent les 3 coups de leur traditionnelle exposition annuelle.

Cette année, ce sont les animaux qui ont inspiré les artistes qui ont accueilli le public toujours aussi nombreux à se presser aux portes de la salle des fêtes.

Les peintres, les céramistes, les sculpteurs, les brodeurs et autres photographes ont laissé libre cours à leur inspiration pour présenter leurs œuvres au public comblé par tant de talents.

Dès l'entrée de l'exposition, vous étiez pris dans le tourbillon des premières peintures fantastiques.

Au cours de votre déambulation dans les allées de la galerie éphémère, vous rencontriez des lions bleus, des girafes multicolores, des singes aux attitudes suggestives, des oiseaux magnifiés, des serpents envoûtants et autres chats étranges et chiens si naturels qu'il fallait les toucher pour se persuader qu'ils étaient sculptés.

Invité d'honneur, cette année, le photographe José CHIES, primé aux « Photography eyes » de New York avait exposé ses plus beaux clichés animaliers dédiés aux insectes et aux oiseaux.

Sorti de ce zoo mystique et imaginaire, le public a, d'ores et déjà, pris rendez-vous l'an prochain avec Françoise NASTOGA pour une nouvelle exposition pleine de surprises et d'inattendus.





HOMMAGE ET ETAT CIVIL

(La mention d'état civil n'est possible qu'avec l'accord préalable de la famille concernée)

Robert THEBAULT vient de nous quitter. Venu de Bretagne pour travailler dans l'industrie sambrienne, il parlait toujours avec passion de son travail et avait initié plus d'un marpentois au jeu du palet breton. Il fut un membre actif de l'association des anciens combattants et rehaussait toujours de sa présence nos cérémonies patriotiques. Le maire avait d'ailleurs tenu à lui décerner la médaille d'honneur de la ville.

Nous adressons à Adrienne, son épouse, toute notre sympathie et notre soutien.



Naissances :

KAPITANIUK Clara, 08/08/2023
GUILLEZ DELATTE Mencia, 14/08/2023
VINET POIRIER Anna, 18/08/2023
DEPPE Aléssio, 27/08/2023
TRINEZ GUILLEZ Thais, 05/09/2023

Décès :

BERTRAND Serge, 02/04/1953 - 27/05/2023
BLAZIC veuve DECOURTRAY Mireille, 01/01/1940 - 24/06/2023
DEMASSIEUX Victor, 11/11/1935 - 01/07/2023
VAN WARREGHEM Joël, 25/02/1950 - 25/07/2023
HORNAIN Philippe, 17/09/1962 - 28/07/2023
CULOT Sylvain, 29/10/1958 - 27/08/2023
BEERENS Pierre, 26/11/1928 - 07/09/2023
TILMANT veuve GRESSIER Claudine, 16/05/1945 - 17/09/2023

Mariage :

Angélique CROIX et Olivier DOUNIAUX
le 12 août 2023



TRIBUNES

Groupe de la majorité Marpent Passionnément



Chères Marpentoises, Chers Marpentois,

Dans sa Tribune de Juillet, les membres de l'opposition regrettent que, lors de la Fête de la Musique, la circulation n'ait pas été fermée « à partir du parking Proxy » (l'enseigne du magasin s'écrit en réalité Proxi).

Précisons que l'arrêté de circulation était fait de manière à pénaliser le moins possible les riverains de la rue des frères Roucheau et de la rue de l'Avocat.

Quant aux fruits reçus d'un commerce d'Erquelinnes, il s'agit d'un don de ce magasin à un parent qui a eu l'aimable réflexe de l'offrir au Centre de Loisirs. Un tel geste appelle plutôt la sympathie.

Enfin, pour l'accompagnement du commerce, que l'opposition se rassure puisque nous avons ouvert une boulangerie en allant chercher 75 % de subventions. Qui dit mieux ?

Bonne Fin d'année à vous !

Groupe de l'opposition Ensemble Pour Marpent



Notre travail au sein des différentes commissions municipales est comme le triangle dans un orchestre. On ne se rend pas toujours compte de sa présence mais chacun se dit qu'il manque quelque chose quand il n'est pas là. Ainsi, sans relâche, comme nous l'avions annoncé dès le lendemain des élections, nous sommes une opposition constructive, attentive à votre quotidien que nous cherchons sans cesse à améliorer. À ce sujet, nous sommes ravis de l'arrivée de différents commerçants locaux. Sans relâche, nous leur manifestons notre soutien et sommes ravis de voir ces personnes (s)investir à Marpent.

Des travaux sont en cours dans Marpent et en particulier rue Victor Hugo. La presse s'est fait l'écho des soucis que pose ce chantier (cf réseaux sociaux de « La Sambre » le 8/10).

Les désagréments ont-ils été suffisamment anticipés ? L'information a-t-elle été transmise aux riverains ? La question mérite d'être posée.

Les personnes qui connaissent le mieux les quartiers, leurs réussites et difficultés, sont celles qui y résident. N'hésitez pas à venir à notre rencontre pour nous en parler.

L'Agenda

DIMANCHE 29 OCTOBRE
- 15H00 -

LE RIRE DANS TOUS SES ECLATS
À L'AUDITORIUM

MERCREDI 1ER NOVEMBRE
- 10H45 -

DÉPÔT DE GERBES AUX CARRÉS
MILITAIRES DU CIMETIÈRE

SAMEDI 11 NOVEMBRE
- 10H30 -

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
PARTICIPATION DES ENFANTS
DES ÉCOLES ET DE L'HARMONIE

MARDI 14 NOVEMBRE

REPAS MENSUEL DES AINÉS
A LA SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

BROCANTE PAR L'AMICALE
DU PERSONNEL COMMUNAL
SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

CONCERT DE SAINTE CÉCILE
PAR L'HARMONIE COMMUNALE

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL ORGANISÉ
PAR LES AMIS DU MOULIN

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

- 19H00 -

SOIRÉE MUSICALE PAR
SALUT L'ARTISTE
SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

- 16H00 -

CONCERT DE NOËL PAR
LES BALADINS (MISA TANGO)
À L'ÉGLISE

MARDI 12 DÉCEMBRE

REPAS MENSUEL DES AINÉS
A LA SALLE POLYVALENTE

JEUDI 14 DÉCEMBRE

DISTRIBUTION DU COLIS DES
ANCIENS - SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

LOTO DU FC MARPENT
SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE 7 JANVIER

- 15H00 -

CÉRÉMONIE DES VŒUX
DU MAIRE A L'AUDITORIUM

MARDI 9 JANVIER

REPAS MENSUEL DES AINÉS
A LA SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 20 JANVIER

- 19H00 -

NUIT DE LA LECTURE
À L'AUDITORIUM

DIMANCHE 28 JANVIER

CONCERT DU NOUVEL AN A LA
SALLE POLYVALENTE - ORGANISÉ
PAR L'HARMONIE COMMUNALE



Plus d'informations sur le site de la ville :

www.marpent.fr

ou sur la page facebook officielle :

<https://www.facebook.com/Marpent.InitiativeEnActions/>